

Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Massif des Trois Forêts et Bois du Roi » FR 2200380 (ZSC) & FR 2212005 (ZPS)

26 novembre 2018

Personnes présentes

Smail KHEROUFI
Claude BARTHE
Fanny GANDOLPHE
Arnaud LEDOUX
Boniface ALONSO
Hervé LECOEUR
Virginie VERMERSCH
Yves CHERON
Marguerite DELAVAL
Laure GAUTIER
Bertrand WIMMERS
Gérard WALKOWIAK
Véronique GUERLIN
Emmanuel DAS GRACAS
Jean-Claude BOCQUILLON
Philippe BEC
Jacky DOUBLET

Cornelis VAN RIJSWIJK
Daisy COPEAUX
Sylvain TOURTE
Jean-Luc HERCENT

Membres excusés

Muriel DEPALE
Jean-Baptiste BELLON
Gilles SELLIER
François DENIS
Etienne de MAGNITOT
Denis HARLE D'OPHOVE
Armand-Ghislain de MAIGRET
Bernard BRETON

Aymar de VIRIEU
Irène ANGLADE

DDT de l'Oise
DDT de l'Oise
DDT de l'Oise
DDT du Val d'Oise
Commune de Chantilly
Commune de Fontaine-Chaalis
Commune de Lévigney
Commune de Ver-sur-Launette, Président du COPIL
Office National des Forêts
Office National des Forêts
Office National des Forêts
Agence Française pour la Biodiversité
Base aérienne de Creil
Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
ROSO, AP3F
Val d'Oise Environnement
Fédération Départementale pour la Pêche et la protection du milieu
aquatique de l'Oise
Comité Départemental de l'Oise de cyclotourisme
Institut de France Chantilly
Bureau d'études Ecosphère
Parc naturel régional Oise – Pays de France

Sous-Préfecture de Senlis
UDAP 95
Commune de Nanteuil-le-Haudouin
ONCFS
Centre Régional de la Propriété Forestière Ile-de-France Centre
Forestiers Privés de l'Oise
Forestiers privés d'Ile-de-France
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu
Aquatique du Val d'Oise
Institut de France Domaine de Chaalis
LPO-CORIF

Les présentations de cette réunion sont annexées au compte-rendu.

Rappel de l'ordre du jour :

Yves CHERON, Président du COPIL, introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour :

- Désignation du Président du COPIL
- Désignation de la collectivité chargée de suivre la mise en œuvre du DOCOB
- Validation du compte-rendu du COPIL du 27 novembre 2017
- Présentation des actions de l'animation 2018
 - Amélioration des connaissances et suivis scientifique et technique (Engoulevent, Pics, PG RBD Ermenonville ...)
 - Contractualisation (MAEC ...)
 - Veille et évaluation des incidences
 - Information, communication, sensibilisation, vie du réseau
- Projet d'animation pour 2019
- Points divers

1 - Désignation du Président du COPIL

A l'unanimité des membres votants, Monsieur Yves CHERON est désigné Président du COPIL des sites Natura 2000 « Massifs forestiers d'Halatte, Chantilly, Ermenonville » et « Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et Bois du Roi » pour trois ans.

Cf. le procès-verbal d'opération électoral en annexe

2 - Désignation de la collectivité chargée de suivre la mise en œuvre du DOCOB

A l'unanimité des membres votants, le PNR Oise-Pays de France est désigné collectivité territoriale chargée de la mise en œuvre du document d'objectifs des sites Natura 2000 « Massifs forestiers d'Halatte, Chantilly, Ermenonville » et « Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et Bois du Roi » pour trois ans.

Cf. le procès-verbal d'opération électoral en annexe

2 - Validation du compte-rendu du COPIL du 27 novembre 2017

Jean-Luc HERCENT présente la nouvelle procédure de validation d'un compte-rendu de COPIL : les comptes-rendus sont dorénavant envoyés aux membres présents à la réunion pour modification/validation, puis, après signature du Président du COPIL, ils sont envoyés à l'ensemble des membres du COPIL.

Il indique que celui de novembre 2017 a ainsi été envoyé pour avis et validation aux membres présents à cette réunion.

Ce compte-rendu validé est accessible sur le site internet du Parc (pages Natura 2000) et sera joint au compte-rendu de la réunion du jour.

2 - Présentation des actions de l'animation 2018

↳ *Amélioration des connaissances et suivis scientifiques et techniques :*

Jean-Luc HERCENT rappelle que le bureau d'étude Ecosphère intervient aux côtés du Parc sur les aspects scientifiques et techniques de l'animation.

Sylvain TOURTE du bureau d'étude Ecosphère présente les suivis et bilans réalisés pour l'Engoulevent d'Europe et le Pic mar.

Les comptages de l'Engoulevent de 2018 font état de 19 à 20 chanteurs. Ce chiffre reste dans la moyenne des effectifs depuis la réalisation des comptages concertés. La caractérisation des habitats de l'espèce permet de mettre en évidence l'existence d'une zone centrale de présence permanente liée, en partie, à la forte densité de lande sèche. En dehors, les cantonnements sont dépendants de l'existence de jeunes coupes forestières, associées à des conditions favorables (sable affleurant, bonne exposition, etc.).

Jean-Claude BOCQUILLON rappelle que la ressource alimentaire, et notamment les insectes forestiers, est également importante à prendre en compte dans le cadre de la préservation de cette espèce insectivore, alors que les études récentes tendent à montrer une baisse drastique de l'entomofaune en général.

Bertrand WIMMERS rappelle le résultat de l'étude récente du Muséum National d'Histoire Naturel sur la chute drastique des populations d'oiseaux en France en 30 ans. Ces résultats concernent les oiseaux de plaine et non les oiseaux forestiers dont les populations restent stables dans cette étude. Bertrand WIMMERS demande quelles actions complémentaires peuvent être mises en place pour favoriser l'entomofaune.

Jean-Claude BOCQUILLON signale que de nombreux insectes forestiers sont étroitement dépendants de la présence de bois morts et sénescents. Bertrand WIMMERS informe que les chiffres récents montrent que ce compartiment est stable dans les forêts du secteur.

Sylvain TOURTE indique que nous ne disposons pas d'information sur le régime alimentaire de l'Engoulevent et évoque l'intérêt d'une recherche bibliographique sur ce sujet.

La caractérisation de l'habitat de reproduction du Pic mar a été réalisée à partir des comptages réalisés ces dernières années et des données cartographiques de l'ONF. Deux facteurs principaux ont été mis en évidence, la présence d'arbres de gros diamètre (très gros et gros bois) ainsi que la présence de chênes.

Il est précisé que le type de boisement utilisé dans cette analyse est celui présent au point d'inventaire. Certains points d'inventaire positif apparaissent ainsi en « résineux » alors que le Pic mar contacté utilise les boisements de feuillus situés à proximité. Suite à une remarque de Bertrand WIMMERS, il est également précisé que les parcelles où les chênes ne sont pas dominants n'entrent pas en compte dans ce bilan alors qu'un sujet favorable peut suffire à héberger un couple de Pic mar.

Bertrand WIMMERS demande des précisions sur les unités d'un graphique et demande si le nombre de cantons et donc la densité de Pic mar peut être qualifiée d'importante. Jean-Luc HERCENT et Sylvain TOURTE précisent que cette densité est relativement comparable à celle de massifs forestiers proches comme Compiègne ou Laigue et en adéquation avec des données bibliographiques de massifs de plaines. Sylvain TOURTE rappelle que le Pic mar peut également utiliser d'autres arbres à écorces rugueuses, voire à écorce lisse comme le hêtre.

À l'échelle des aménagements forestiers en cours, les prévisions de coupes dans des habitats favorables au Pic mar sont de l'ordre de 1150 ha. Jean-Luc HERCENT précise que ce travail prospectif doit prendre en compte les parcelles qui deviendraient favorables à l'espèce durant ce laps de temps, remarque que Bertrand WIMMERS approuve.

Yves CHERON souhaite connaître les possibilités de déplacement du Pic mar d'un massif à l'autre. Jean-Luc HERCENT et Sylvain TOURTE informent que pendant la saison de reproduction les individus restent cantonnés et se déplacent peu. En revanche, en automne et en hiver, les déplacements peuvent être significatifs. C'est une espèce qui est régulièrement observée sur les mangeoires.

En réponse à Bertrand WIMMERS qui souhaite savoir si un travail similaire a été réalisé pour le Pic noir, Jean-Luc HERCENT indique que non car le nombre de couple est plus faible et la répartition plus aléatoire sur les trois massifs. Il précise néanmoins que les inventaires valorisés dans cette analyse sur le Pic mar comporte également des données sur le Pic noir.

Jean-Luc HERCENT présente différentes études et travaux réalisés hors du cadre de l'animation Natura 2000 mais qui répondent aux objectifs du DOCOB. Cela concerne les pelouses siliceuses et les landes.

Hervé LECOEUR souhaite savoir si la sécheresse a eu un impact sur les pelouses siliceuses.

Jean-Luc HERCENT indique qu'il s'agit de milieux adaptés à de faibles disponibilités en eau.

Emmanuel DAS GRACAS précise que les printemps humides sont plutôt favorables contrairement aux étés humides qui portent atteinte à la faune. Aucun impact n'a été détecté cette année. Toutefois, il y aura peut-être des incidences l'année prochaine sur les populations d'insectes des pelouses, mais il sera difficile de faire le lien avec la sécheresse de cette année.

↳ *Contractualisation :*

Jean-Luc HERCENT rappelle le contenu des MAEC Vallée de la Thève et informe des contractualisations de 2018.

↳ *Veille et évaluation des incidences :*

Jean-Luc HERCENT dresse un bilan de la contribution du Parc sur ce sujet et rappelle les adresses des sites internet de l'Etat pour obtenir des informations.

Sylvain TOURTE présente une analyse des dossiers d'évaluation des incidences des manifestations sportives pour lesquelles le Parc a été sollicité entre 2014 et 2017. Sur environ 58 sollicitations, plus de la moitié concerne des manifestations de trail ou de marche. Plus de 60 % de ces manifestations sont organisées au printemps, soit à une période de plus forte sensibilité pour la faune et la flore. Le massif d'Ermenonville est particulièrement concerné et des dérangements sur l'Engoulevant d'Europe ne peuvent être écartés.

Jean-Luc HERCENT précise que dans certains secteurs, les manifestations sportives s'ajoutent aux activités régulières et que des impacts sont ponctuellement observés, par exemple en bordure de chemins sur des pelouses. Une solution serait peut-être la mise en défens des secteurs les plus fragiles.

Smail KHEROUFI indique qu'un travail est actuellement mené afin de diffuser des fiches de bonnes pratiques aux organisateurs de manifestations en milieux naturels.

↳ *Information, communication, sensibilisation, vie du réseau :*

Jean-Luc HERCENT liste les différentes activités réalisées et rappelle l'existence des pages web dédiées à Natura 2000 sur le site du Parc.

3 - Projet d'animation pour 2019

Jean-Luc HERCENT propose de reconduire ou poursuivre les actions de 2018.

Arnaud LEDOUX souhaite savoir s'il existe des perspectives de contractualisation.

Smail KHEROUFI fait part de la volonté de l'Etat d'avoir des contrats proposés car le budget correspondant est à la hausse.

Jean-Luc HERCENT fait part de la difficulté de mobiliser les propriétaires pour engager des contrats.

Emmanuel DAS GRACAS informe d'une récente réunion avec le Parc Astérix qui met en perspective la révision d'un cadre contractuel actuel qui pourrait ainsi permettre au Conservatoire de porter des contrats.

Bertrand WIMMERS rappelle le sujet « exonération de la taxe foncière sur le non bâti » associée à la signature de la charte et de contrat Natura 2000. Cela peut peser sur le budget de petites communes où la surface forestière N2000 est importante. L'ONF y est sensible, pour autant, il n'a pas vocation à ne pas bénéficier de cette mesure.

4 – Points divers

Jean-Luc HERCENT signale que le Parc a fait l'objet d'un contrôle de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) sur l'utilisation des aides de l'Europe et de l'Etat pour l'animation Natura 2000. Aucune anomalie majeure n'a été relevée.

Les membres du COPIL n'ayant plus de questions, Yves CHERON remercie l'assemblée et clôture la réunion.

